



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

## DÉCISION DU MAIRE

### CONFÉRENCE ILLUSTRATIONS D'EDOUARD RIOU

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

**VU** l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;  
**VU** l'arrêté n°376-2023 portant délégation de signature à Monsieur TIMON Julien en qualité de troisième Maire-adjoint en charge de la culture et du patrimoine,  
**VU** la convention annexée,

**CONSIDERANT** que le musée doit répondre aux exigences des musées de France : être un acteur au service du développement des publics et de la démocratisation culturelles ; Dans ce cadre, la Municipalité fait appel à des intervenants qualifiés dans le domaine culturel afin qu'ils puissent se produire au musée lors de divers événements.

**Le Maire décide** de signer une convention avec Lucile Haguet, domiciliée au 79 rue de Paris, 76600 Le Havre, pour l'animation d'une rencontre avec le public le samedi 17 mai 2025 à 15h au musée Alfred-Canel. Les frais de transport aller-retour du domicile de l'intervenante jusqu'au lieu de l'intervention seront remboursés aux frais réels sur présentation d'une facture déposée sur le portail CHORUS PRO. Le paiement sera effectué par mandat administratif par la ville de Pont-Audemer.

Fait à Pont-Audemer, le 28 mai 2025

Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation

  
Julien TIMON

